**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises

**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg

**Band:** 2 (1914)

**Heft:** 5

**Artikel:** Jaques de Vuadens dit de Lausanne : dominicain, provincial de France au XIVme siècle

**Autor:** Reymond, Maxime

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-817913

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# JAQUES DE VUADENS
## DIT DE LAUSANNE
## DOMINICAIN, PROVINCIAL DE FRANCE
## AU XIVme SIÈCLE.

par MAXIME REYMOND.

---

Dans le tome XXIV de l'*Histoire littéraire de la France* (1906), M. Barthélemy Hauréau consacre une notice de vingt pages à Jaques de Lausanne, des Frères Prêcheurs, prédicateur célèbre du début du XIVme siècle, qui mourut provincial de France en 1321. A vrai dire, il mêle fortement la critique à l'éloge. Jaques de Lausanne, dit-il, manquait de gravité : « Il s'est fait un système d'être constamment jovial, même en discourant sur les choses qui prêtaient le moins à rire, et, comme il n'avait pas de goût, il a trouvé partout quelque prétexte pour oser les badinages les plus vulgaires ». Mais, ajoute M. Hauréau, « en lisant les graves sermons du XIIIme siècle, où la pompe du style n'est que la parure d'une pensée banale, on s'explique aisément la réaction qui mit en goût le genre le plus contraire. Jaques de Lausanne nous déclare d'ailleurs lui-même s'être fait une règle de prêcher autrement que les prédicateurs de son temps qui, restés fidèles à la vieille méthode, sont, à cause de cela, restés fastidieux. Autrefois, dit-il dans son commentaire sur l'Ecclésiastique, les chants d'église étaient simples, et tout le monde en comprenait les paroles ; maintenant le chant est tellement saccadé qu'on n'entend plus que la mélodie. Il en est de même, poursuit-il, des sermons. Quand jadis on prêchait simplement, on faisait de nombreuses conversions ; mais on en est venu plus tard à prêcher d'une manière si pédante, que l'auditeur, n'étant plus attentif qu'à l'art des distinctions, des divisions, n'a plus retiré de ce qu'on lui disait le moindre profit moral. C'est donc en recherchant la simplicité que Jaques de Lausanne est tombé dans le vulgaire. »

Néanmoins, les écrits et les sermons de Jaques de Lausanne

eurent une très grande réputation. Ils furent fréquemment copiés au XIVme et au XVme siècle, et ont encore paru mériter, au XVIme, les honneurs de l'impression. Des premiers, M. Hauréau donne le catalogue suivant, que nous résumons fortement :

1. Commentaire sur les sentences (bibliothèque de Vienne).
2. Gloses morales sur le Pentateuque (bibliothèque nationale de Paris.
3. Gloses sur la Genèse et l'Exode (Paris).
4. Gloses sur le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome (Perdues).
5. Commentaire du livre de Job (Paris).
6. Gloses sur Josué, les Juges et Ruth (Bâle).
7. Commentaire sur les Proverbes (Paris, douteux).
8. Glose sur l'Ecclésiaste (Toulouse, Bâle).
9. Glose sur le Livre de la Sagesse (Toulouse).
10. Glose sur le Cantique des cantiques (Bâle).
11. Glose sur l'Ecclésiastique (Paris).
12. Glose sur Isaïe (Toulouse, Bâle).
13. Postilles sur Saint Mathieu (Paris, Avignon, Toulouse).
14. Glose sur Saint Luc (Toulouse, Avignon).
15. Glose sur Saint Jean (Paris).
16. Glose sur les Epîtres canoniques (Toulouse, Paris).
17. Glose sur l'Apocalypse (Paris).

On voit par cette énumération que Jaques de Lausanne a utilisé presque tous les Livres Saints — et nous ne connaissons pas tous ses écrits ; certains sujets ont même été traités par lui à plusieurs reprises différemment. « Voici, dit encore M. Hauréau, la méthode du glossateur. Il ne cite pas tous les mots du texte, mais il n'omet aucun de ceux qu'il peut interpréter moralement, et son interprétation morale est souvent une satire très acerbe... Son instruction en matière d'exégèse est à peu près nulle ; ce qu'il sait le mieux, c'est l'histoire naturelle... Elle lui sert à comparer les mœurs des hommes à celles des animaux ; ce qu'il fait constamment, quelquefois avec esprit. En somme, qu'on n'aille chercher dans cette glose (il s'agit de celle sur la Genèse) aucune explication du texte : on n'y trouvera que des moralités plus ou moins ingénieuses. »

De ces gloses, on a tiré d'innombrables extraits que l'on

nomme Moralités, et dont on trouve des copies différentes à Paris, à Avignon, à Bordeaux, à Clermont-Ferrand, à Munich. On en a même imprimé un livre : *Opus Moralitatum praeclari fratris Jacobi de Lausanna cunctis verbi Dei concionatoribus pro declamandis sermonibus perquam maxime necessarium*, paru à Limoges chez Garnier, en 1528, et dont le titre même démontre la faveur que les écrits du Dominicain lausannois rencontraient encore deux siècles après sa mort. En outre, on fit un recueil de maximes et de distinctions rangées par ordre alphabétique, et dont on trouve des copies à Paris, Bruxelles, Prague, Troyes, Munich, Vienne.

Ce n'est là qu'une partie de l'œuvre de Jaques de Lausanne. Celui-ci s'est surtout fait connaître par ses sermons, qui ont eu tant de succès qu'on en trouve partout. La copie la plus complète qu'ait trouvée M. Hauréau est un manuscrit qui appartenait en 1671 à l'abbaye de Cambron et qui est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, à Paris (manuscrit latin 18181). Elle se compose de deux parties : dans la première, les sermons dominicaux ; dans la seconde, les sermons pour les fêtes des saints. On trouve d'autres sermons à Paris encore, à Avignon, Saint-Ouen, Troyes, Toulouse, Charleville, Arras, Soissons, Bordeaux, Chartres, Munich, Prague, Bruges, etc. La Bibliothèque cantonale vaudoise possède deux copies, que n'a pas connues M. Hauréau : l'une du XV^me^ siècle, sur vélin porte ce titre : *Sermones de sanctis et liber qui dicitur Habundancia exemplorum* et provient de l'abbaye de Cluny. L'autre du XIV^me^ siècle, sur papier, a été achetée à Munich en 1898. Une partie de ces sermons dominicaux ont été imprimés à Paris en 1530, par le libraire Ambroise Girault, sous ce titre : *Sermones dominicales et festivales per totum anni circulum, per reverendum patrem fratrem Jacobum de Laosana, ord. fr. Praedicat. declamati, impressioni mandati per quendam professorem ordinis Minorum regularis observantiae*[1]. Comme le remarque M. Hauréau, les sermons d'un Prêcheur imprimés par les soins d'un Mineur ! ! Le fait est rare et l'hommage d'autant plus glorieux.

---

[1] On signale en outre une édition des *Sermones officiales* sans lieu ni date, par Paphnucius, une autre de 1523 avec une préface d'Alphonse de Castro en français.

Nous n'entreprendrons pas d'analyser ces sermons. Jaques de Lausanne s'attaque avec verve, avec esprit, à tous les vices de son temps, et il ne ménage personne, évêques et clercs, nobles et marchands, riches et usuriers. C'est un tableau pessimiste des mœurs de son temps. Cet homme jovial voyait toutes choses en noir. Son langage témoigne de l'extrême liberté d'allure des prédicateurs de l'époque, et ses charges à fond contre les puissants, sans mesure comme l'était la forme de son discours, devaient sans doute contribuer pour beaucoup à sa popularité.

*
* *

Mais qui était ce Jaques de Lausanne, d'où venait-il ?

M. Hauréau résume en ces termes ce qu'il sait de sa carrière :

« Jaques de Lausanne, ainsi nommé du lieu de sa naissance, entra, dès sa première jeunesse, au couvent que les religieux de Saint-Dominique possédaient en cette ville. Il fut ensuite envoyé, ayant été jugé capable de pousser plus loin ses études, dans la florissante maison de Saint-Jaques, à Paris. Nous le trouvons pour la première fois à Paris en l'année 1303.

« Le 26 juin 1303, Jaques de Lausanne assiste, à Paris, au chapitre de son ordre extraordinairement assemblé pour délibérer sur la convocation, demandée par le roi, d'un concile général. Il est encore simple frère. C'est au mois de mai 1311 qu'il est appelé, pour la première fois, à commencer ses exercices de bachelier. A cette date, un chapitre général, tenu dans la ville de Naples, l'autorise à lire l'Ecriture Sainte au couvent de Saint-Jaques. Il figure encore avec le titre de *baccalarius Bibliae,* dans une pièce de juillet 1314, parmi les théologiens chargés d'examiner un livre suspect de Durand de Saint-Pourçain. Cependant, au mois de juin 1313, il avait été désigné pour commenter les Sentences l'année suivante, et une décision capitulaire du mois de mai 1314 avait confirmé cette désignation. Les leçons des sententiaires ne commençant que le 10 octobre, Jaques de Lausanne dut prendre possession de sa nouvelle chaire au mois d'octobre 1314, et Bernard Gui nous atteste qu'il l'occupait en 1316, sans doute avec le titre de bachelier « formé ». Ses leçons eurent, comme il paraît, un grand succès : car, en l'année 1317, le roi

Philippe pria le pape de lui faire octroyer au plus tôt la licence, et le 3 juillet de cette année, le pape écrivit au chancelier Thomas de Bailli, l'invitant à faire ce que le roi désirait, sans retarder pour cela la collation du même grade aux candidats présentés par les supérieurs de l'ordre. Cela veut dire que le pape demandait pour lui ce que l'on appelle un tour de faveur. Il fut accordé : Jaques de Lausanne fut pourvu de licence avant la Saint-Martin de l'année 1317.

« Une des obligations des bacheliers était de prêcher quelquefois, devant faire leurs preuves de ce genre d'exercice. Jaques de Lausanne prêchait certainement dans les églises de Paris, dès l'année 1315. C'est lui-même qui nous l'apprend.

« Une fois en possession du grade de licence, Jaques de Lausanne fut bientôt appelé aux plus hautes fonctions de son ordre. Quand, en l'année 1318, Hervé Nédellec, prieur de la province de France, fut nommé général, ce fut à Jaques de Lausanne que fut attribuée l'administration de cette province. En l'année 1321, venant de présider le chapitre provincial dans la ville de Bourges, il entreprit de visiter plusieurs maisons de son ordre ; mais, parvenu jusqu'au couvent de Pons, au diocèse de Maillezais, il y fut retenu par une maladie qui l'emporta. On ne sait pas la date précise de sa mort ; il est, du moins, constant qu'en l'année 1322 (nouveau style) vers la fin de janvier, Hugues de Vaucemain était élu pour le remplacer comme prieur provincial. »

Nous avons peu de choses à ajouter à cette notice. Les documents contemporains relatifs au couvent de la Madeleine, à Lausanne, ne le mentionnent pas : sans doute, parce qu'il ne prit point part à son administration. Sa nomination comme provincial remonte à la semaine de la Pentecôte 1318, et dans l'année même nous le voyons établir un couvent à Montmeillan en Savoie, sous la protection du comte Amédée V le Grand. Enfin, l'Obituaire encore inédit du couvent des Dominicains de Lausanne contient une note qui permet de fixer au 17 novembre 1321 la mort de Jaques de Lausanne et fournit sur l'origine de ce religieux un renseignement intéressant.

Cet obituaire inscrit en effet à la date du 17 novembre : *Frère Jaques de Wadens, maître en théologie et provincial de France, qui donna au couvent tous ses livres.* Que ce Jaques de

Wadens soit le même personnage que Jaques de Lausanne, la chose est certaine. Le P. Apollinaire Dellion mentionne à son sujet un document qui vient appuyer notre manière de voir. Il cite, d'après une analyse Comba, le testament même de ce religieux, daté du 7 septembre 1315, donc antérieur à l'élévation du domicain à la charge de provincial. Suivant cette analyse, frère Jaques de Vuadens, de l'ordre des Frères prêcheurs de Paris, lègue aux couvents de Saint-Maurice, de Marsens, des Frères Prêcheurs de Lausanne, de la Part-Dieu, d'Humilimont, différentes rentes, et à l'église de Bulle $1\,^1/_2$ pose de terre *eis ores* de Vaud, $1\,^1/_2$ pose à l'Epinaz près de Rue, et une rente de 2 sols.

Jaques de Lausanne était donc en réalité originaire non pas de cette ville, mais du village de Vuadens, qui appartenait alors à l'abbaye de Saint-Maurice et qui fut cédé le 21 juillet 1317 à Louis de Savoie, sire de Vaud. Nous n'avons de son testament que l'analyse que nous venons de reproduire. Nous n'avons pu retrouver l'original. Il donnerait sans doute d'utiles indications sur la famille de ce religieux, que le canton de Fribourg peut revendiquer comme un des siens.

---